

# **L'ORDINATEUR DANS LA CABINE DE L'INTERPRETE, REVE OU REALITE ?**

## **Brighton, 1993**

J.-B. Quicheron

Commission des Communautés Européennes. Service commun interprétation-conférences.  
Bruxelles.

L'auteur pratiquant l'interprétation de conférence depuis plus de 25 ans dans une grande institution internationale est convaincu que l'interprète ne pourra pas à l'avenir se soustraire à l'emploi des techniques modernes, notamment l'informatique.

Il procède à un inventaire des besoins de l'interprète de conférence en matière de terminologie, information et documentation sur un plan purement conventionnel puis il en extrapole des conclusions pour le développement d'outils informatiques que l'interprète pourrait valablement utiliser non seulement en cabine mais aussi en dehors de la cabine, lorsqu'il se prépare ou remanie les informations glanées lors de son travail.

### I. INTRODUCTION

L'interprétation de conférence a quitté petit à petit les sentiers de la seule diplomatie pour se retrouver dans l'univers de Monsieur Toutlemonde. Chaque groupe de la société s'est organisé en association ou en fédération et tient son congrès soit régulièrement soit irrégulièrement. L'interprétation de conférence s'est généralisée et a entraîné pour l'interprète la nécessité de s'adapter constamment à de nouveaux sujets. Sans vouloir sous-estimer la valeur et l'utilité du support traditionnel qu'est le papier (notes personnelles, dictionnaires, encyclopédies, etc..), il est clair que les techniques modernes offrent un rapport espace/poids nettement supérieur à celui du support papier. L'interprète pourrait donc avoir recours lors de son travail à l'ordinateur dans et en dehors de la cabine.

Dans un premier temps, nous nous attacherons à décrire la situation actuelle, c.à.d. quels sont les besoins actuels des interprètes tels que recensés par une enquête effectuée par Madame Barbara Moser-Mercer de l'Université de Genève et les outils informatiques utilisés actuellement par l'interprète.

Dans un second temps, nous décrirons les tâches accomplies par l'interprète en matière de terminologie, information et documentation.

Nous étudierons quelques outils informatisés plausibles que l'interprète pourrait utiliser avant,

pendant et après la conférence.

Enfin, nous tirerons quelques conclusions et ferons des suggestions relatives à des outils déjà existants et pouvant être utilisés dans un avenir proche.

## II. SITUATION ACTUELLE

### 1) Besoins des interprètes de conférence tels que recensés par une enquête universitaire réalisée par Madame B. Moser-Mercer de l'Université de Genève

Une enquête réalisée auprès de 260 interprètes de conférence du monde entier, membres de l'A.I.I.C. (Association Internationale des Interprètes de Conférence), a fourni 122 réponses. Il s'agissait d'interprètes chevronnés (90% ayant plus de 10 ans de carrière, 48,4% pratiquant la profession à raison de plus de 100 jours par an).

L'ordinateur est utilisé par 62,3 % de ces collègues, ce qui constitue un pourcentage élevé. Il convient de préciser que ces chiffres sont le fait d'interprètes indépendants qui effectuent souvent des travaux de traduction, et que les interprètes permanents des institutions internationales ne sont pas aussi bien équipés.

a) Documentation. Les interprètes reçoivent de la documentation dans environ 81% des cas et ce 6 à 10 jours auparavant (dans 51% des cas).

L'on constate que les documents les plus fréquemment distribués sont:

- l'ordre du jour
- les actes ou le procès-verbal des congrès antérieurs
- les documents de séance et les copies de transparents.

En revanche, les lexiques sont relativement peu diffusés par les organisateurs de conférence.

Que fait-on des documents ?

- 87,3% des interprètes les conservent
- parmi ces derniers, 47,9% les soumettent souvent à un traitement quelconque et seulement 17,9% les traitent systématiquement après chaque réunion. En d'autres termes, une grande partie des documents ne sont pas exploités ou s'ils le sont, ils ne sont pas nécessairement transmis à d'autres pour qu'ils en tirent bénéfice.

Comment l'interprète classe-t-il ses documents ?

- 64 % d'entre eux sont rangés par sujet
- 13% par client et 17% par client et par sujet

b) Informatisation. A quoi servent actuellement les ordinateurs des interprètes ?

- essentiellement au classement des documents 67,0%
- à l'échange de terminologie 72,7%. Ce dernier chiffre m'étonne, car je pratique aussi l'échange de terminologie dans le cadre d'un bureau de documentation pour interprètes et constate que la fréquence n'est pas aussi élevée que cela. De plus, les lexiques échangés pèchent souvent par absence d'organisation et de méthode. Ce chiffre tout comme la qualité des lexiques échangés sont sujet à caution.

Quelle est l'importance pour l'interprète de toutes les ressources disponibles ?

Sont considérés par les interprètes comme très importants:

- tout d'abord les documents de séance	79 %
- puis les listes personnelles de terminologie (non informatisées)	66 %
- les listes terminologiques du client	54 %
- les dictionnaires bilingues	49 %
- les bases de données terminologiques personnelles (donc informatisées)	40 %
- les dictionnaires monolingues	39 %
- les lexiques	38 %
- les encyclopédies	25 %
- les bases de données terminologiques externes	10 %

Que les encyclopédies et les bases de données terminologiques externes (telles qu'Eurodicautom ou Termium) parviennent à un score aussi faible s'explique par le fait que les bases disponibles sur CD-ROM (en français DON = disque optique numérique) sont onéreuses et qu'il n'est pas facile d'utiliser en cabine un lecteur de disque optique. Quant aux encyclopédies papier, il est clair qu'un interprète ne peut pas s'acheter autant d'encyclopédies qu'il a de langues de travail, car l'investissement est très élevé. Quant aux bases externes accessibles en réseau, il n'est pas facile d'y accéder, souvent des problèmes de connexion ou de prix des communications téléphoniques se posent, ce qui limite leur utilisation dès le départ.

Il est intéressant de jeter un coup d'oeil aux outils informatisés utilisés par les interprètes.

Rappelons que 62,3% des interprètes ayant répondu disposent d'un ordinateur individuel, dont 37,3% sont des portatifs.

Parmi ces personnes, 48,7% utilisent un traitement de texte et 51,3% autre chose qu'un traitement de texte, à savoir:

- un système standard de gestion de base de données (SGBD)	35 %
- une base de données consacrée à la seule terminologie (p.e. Termex, etc)	40 %
- un tableur	31 %
- un logiciel de publication assistée par ordinateur (desktop publishing)	46 %

Il est intéressant de constater que la majorité des utilisateurs d'ordinateurs se recrute parmi les interprètes ayant le plus d'années d'exercice (36 % ont plus de 21 ans d'exercice de la profession et 7% entre 6 et 10 ans). L'on voit également, vu la nature des logiciels utilisés, que plusieurs interprètes effectuent également un travail de traducteur et utilisent par conséquent des outils plus proches des besoins des traducteurs.

## 2) Outils informatiques et autres utilisés actuellement par l'interprète travaillant pour la Commission des CE

Nous avons vu quels outils les interprètes indépendants utilisent dans l'exercice quotidien de leur profession. En réalité, rares sont ceux qui créent des lexiques conformément aux règles de la terminologie et l'ordinateur n'est pas utilisé au mieux de ses capacités (nombreux sont ceux qui utilisent des traitements de texte et non des SGBD). Par ailleurs, l'industrie informatique ne fait aucun effort particulier pour adapter ses produits aux besoins de l'interprète, ce dernier devant avoir recours aux outils standard ou à ceux du traducteur. Un peu plus loin dans l'exposé nous parlerons des aspects dont les concepteurs de logiciels devraient tenir compte pour répondre aux besoins des interprètes.

Les interprètes de la Commission des Communautés Européennes sont-ils bien ou mal lotis à cet égard ?

En réalité, en dehors de lexiques papier assez nombreux, ils ne disposent que de la faculté d'échanger des lexiques informatisés sur disquette et de consulter Eurodicautom. Encore faut-il préciser qu'Eurodicautom n'est malheureusement accessible que sur des ordinateurs placés en dehors des cabines, d'où son utilisation très limitée. Dans un avenir assez proche, cette situation pourrait s'améliorer. Elle fera l'objet d'un développement plus approfondi dans les conclusions.

### III. TRAVAUX DE TERMINOLOGIE, INFORMATION ET DOCUMENTATION

Dans le cas idéal, l'interprète devrait disposer des documents de séance et de lexiques. Il ne serait pas inutile qu'il dispose d'une documentation de référence qui lui permette de s'initier aux données fondamentales de la question.

#### 1) Travail préparatoire en amont de la conférence

Supposons que notre interprète soit affecté dans 1 mois à un congrès sur l'énergie photovoltaïque (c.à.d. l'utilisation de la lumière solaire pour produire de l'électricité) et qu'il connaisse peu le sujet.

Son effort devra porter sur 3 plans:

- l'exploration du sujet
- la recherche terminologique
- l'obtention des textes des exposés.

En réalité, son travail pourra s'effectuer simultanément sur ces 3 plans. Il lui appartiendra de choisir sa façon de travailler.

Personnellement, je préfère commencer par lire des articles généraux, puis spécifiques sur le sujet, noter la terminologie, puis étudier le texte des exposés. Pourquoi ? Parce que j'estime qu'il est indispensable d'essayer de comprendre les phénomènes généraux avant d'étudier les particularités d'un domaine. Il est alors moins difficile d'examiner les textes des exposés.

Permettez-moi de prendre les 3 phases de la préparation telle que je la conçois, tout en répétant que chacun peut naturellement procéder différemment.

a) Exploration du sujet. Pour essayer de s'initier à l'énergie photovoltaïque, il ne faudra pas hésiter à relire d'anciens livres de cours de sciences pour se remémorer les notions de base de l'électricité, apprendre le principe du semi-conducteur, etc...

L'interprète se spécialisant pourra puiser un stock d'articles de base dans des revues spécialisées ou dans des manuels. Il pourra ainsi s'y reporter pour rafraîchir sa mémoire chaque fois qu'il abordera de nouveau le même sujet. Ces notes de base, si possible avec définitions, lui permettront d'extraire la terminologie.

b) Recherche terminologique. Bien entendu, l'idéal est de trouver près de chez soi ou de son lieu de travail habituel une bibliothèque bien fournie en dictionnaires explicatifs monolingues et en glossaires techniques multilingues ou de disposer du lexique que vous fournit l'organisateur de la conférence, car il est spécialiste d'un domaine.

Dans le cas de l'énergie photovoltaïque citée tout à l'heure, notre interprète ne trouvant pas beaucoup d'ouvrages terminologiques en traitant, il devra se constituer son propre stock lexicographique, qu'il adaptera en fonction de l'évolution de la technique.

c) Obtention des documents du congrès. Une expérience de 20 années d'interprétation m'a enseigné plusieurs choses. Seule une pression confinante parfois presque au chantage permet d'obtenir l'impossible, c.à.d. la diffusion préalable des documents. Néanmoins, la situation est peut-être plus mauvaise dans les grandes organisations internationales que sur le marché libre de l'interprétation, car l'enquête réalisée dans le cadre de l'Université de Genève nous indique que les interprètes reçoivent de la documentation dans 81% des cas. Encore faudrait-il savoir quel est le degré de pertinence de cette documentation quant à l'objet du congrès ou de la conférence.

Les deux obstacles majeurs à une bonne interprétation sont la non diffusion aux interprètes des textes des exposés avant le congrès et la lecture frénétique de textes que les interprètes ne possèdent pas ou qu'ils ne reçoivent qu'à la dernière minute.

## 2) Traitement des données du congrès pendant la conférence

En réalité, l'interprète n'a que peu de temps à sa disposition pour traiter les données du congrès pendant ses prestations. En effet, s'il ne traduit qu'une demi-heure sur deux, il n'en est pas moins vrai que la plupart du temps, il prépare les textes suivants. En revanche, s'il s'agit d'une discussion et non d'un congrès avec exposés, il dispose de plus de temps. La meilleure chose à faire est d'annoter les textes avec un marqueur, d'écrire quelques définitions et de faire de la terminologie comparée, du moins si l'on dispose de documents analogues sur le même sujet. Mais il faut bien dire que souvent on n'a pas la tête à cela ou que l'on souhaite simplement reprendre des forces pour sa demi-heure d'interprétation.

## 3) Traitement des données du congrès en aval de la conférence

C'est là que l'interprète devrait pouvoir bénéficier du fruit de sa préparation antérieure au congrès et de son travail d'interprète ou de ses contacts réalisés pendant le congrès. Il devrait avoir pu glaner sur place soit la terminologie existante, soit les textes de référence. L'enquête de Madame B. Moser-Mercer nous apprend que seulement 17,9% d'interprètes traitent systématiquement les textes après la réunion. Ce pourcentage est à la fois remarquable et modeste. Remarquable, car il n'est pas simple d'avoir le courage d'être systématique alors qu'en règle générale, l'on essaie d'oublier la conférence passée pour se préparer déjà à la suivante. Modeste mais compréhensible car il faut un effort soutenu d'organisation et de persévérance pour exploiter les divers textes reçus, que ces derniers soient thématiques ou terminologiques. Certes, l'investissement est fort payant, mais il n'est pas facile dans la vie quotidienne de gérer ses informations avec efficacité.

L'idéal serait de confectionner à ce moment des lexiques multilingues comportant des définitions (même dans une seule langue) et de classer les documents selon différentes catégories, sujet ou client, afin de pouvoir les réutiliser à la prochaine occasion. Il est clair que l'informatique est un outil particulièrement approprié et puissant pour classer ses documents.

#### IV. OUTILS INFORMATIQUES PLAUSIBLES UTILISABLES PAR L'INTERPRETE

Le texte ci-dessous ne portera que sur les aspects informatiques de la question. Il est clair que les outils traditionnels cités préalablement sont également d'application.

##### 1) En amont, hors cabine

L'interprète pourrait très bien disposer d'un ordinateur qu'il utiliserait à plusieurs fins, pour:

- confectionner des lexiques
- classer sa documentation
- consulter en ligne une base soit documentaire soit terminologique telle qu'Eurodicautom (grâce à un modem)
- consulter une encyclopédie (telle que Grolier) ou des dictionnaires monolingues (tels que le Robert Electronique) ou plurilingues en faisant appel à un lecteur de CD-ROM (tels que Termium).

S'il est clair que les deux premiers points (confection et classement) sont à la portée de n'importe quelle personne possédant un ordinateur individuel qu'il soit portable ou non, les deux autres (consultation d'outils en ligne ou sur CD-ROM) nécessitent un investissement que tout interprète n'est pas nécessairement prêt à consentir, même s'il en a les moyens.

##### 2) Dans la cabine

L'on pourrait très bien envisager l'utilisation de l'informatique en cabine. Il conviendrait alors de distinguer deux cas, l'équipement individuel et l'équipement fourni par exemple par de grandes organisations internationales.

a) Equipement individuel. Il pourrait consister en un ordinateur portable permettant la consultation en ligne de lexiques achetés ou confectionnés par l'interprète lui-même et l'exploitation immédiate de la terminologie apprise dans l'exercice de la profession pendant le congrès.

b) Equipement fourni par exemple par de grandes organisations internationales. Il serait concevable que certaines grandes organisations internationales offrent aux interprètes permanents ou indépendants qui travaillent pour elles des outils en cabine permettant la consultation de bases de données terminologiques du marché ou la confection et consultation de petits lexiques informatisés réalisés dans la maison ou ailleurs.

##### 3) En aval de la cabine

L'interprète pourrait utiliser les mêmes outils que ceux cités dans la rubrique précédente "en amont, hors cabine", la différence essentielle tenant au fait que l'interprète dispose maintenant de données qu'il a pu vérifier pendant le congrès par des contacts avec les délégués. Il peut donc les entrer dans ses fichiers terminologiques ou de classement.

Il ressort des 3 points précédents que l'outil personnel - donc l'ordinateur individuel de chacun, de préférence portable - est irremplaçable et que, même si de grandes organisations internationales offraient un service intégrant au maximum les possibilités existantes, ce service ne serait disponible que dans la cabine et serait tributaire des heures d'ouverture des salles de conférence où le matériel serait installé. En aval et en amont de la cabine, l'interprète aura toujours

besoin d'un outil individuel adapté à la spécificité de ses tâches.

## V. CONCLUSIONS

Travaillant comme responsable de la documentation pour interprètes au sein du Service commun Interprétation-conférences (SCIC) de la Commission des Communautés Européennes, qui emploie environ 400 interprètes permanents et 300 free-lance par jour, je suis convaincu

- qu'il est grand temps que les personnes compétentes en matière informatique et celles qui sont responsables de la gestion de grands services d'interprétation se rendent compte que les temps passés sont révolus et que l'ordinateur a sa place dans la vie de l'interprète, donc dans la cabine,
- qu'il est possible dès maintenant de développer ou de faire développer des outils répondant aux besoins des interprètes.

Là encore, nous distinguerons entre les outils conçus pour les interprètes individuels et ceux qui peuvent être utilisés à demeure dans les cabines.

### Outils pour les interprètes individuels

Ces outils devront répondre à certains critères:

- utiliser indifféremment le système d'exploitation IBM ou Apple et permettre, facilement et sans perte d'information, les échanges entre ces 2 systèmes
- disposer de la capacité de traiter plusieurs langues à la fois (y compris les signes cyrilliques et grecs, ainsi qu'au moins tous les signes diacritiques des langues européennes, l'idéal étant différent selon les continents où l'on réside et travaille)
- fournir des longueurs de champ dynamiques
- permettre la création de codes-matières (avec plusieurs sous-codes-matières)
- garantir une interface simple d'emploi et souple avec modem-fax et lecteur optique
- assurer la compatibilité d'échange de données au plus haut niveau (pas seulement fichier de type ASCII avec perte de nombreux caractères selon le logiciel utilisé) entre produits de différents concepteurs et entre différents types de logiciels (par ex. entre traitement de texte et SGBD)
- être capables de travailler en réseau.

### Outils pouvant être utilisés à demeure dans les cabines

Il serait possible de prévoir des ordinateurs en cabine.

A l'objection selon laquelle les interprètes n'ont pas le loisir de les interroger, l'on peut répondre que l'ordinateur sera utilisé par l'interprète qui ne traduit pas, tant il est vrai que l'interprétation se pratique à 2 ou 3 collègues par cabine.

A l'objection selon laquelle les interprètes ne seront jamais remplacés par des machines, l'on peut répondre que l'ordinateur ne sera jamais qu'une aide et non un substitut.

A l'objection selon laquelle les ordinateurs n'aideront guère les interprètes parce que la traduction du mot utilisé ne sera trouvée qu'a posteriori, l'on peut répondre que la seconde occurrence du même mot sera en revanche correctement interprétée et que l'interprète pourra ajouter dans le fil de son discours la vraie correspondance avec plusieurs secondes de décalage.

L'ordinateur en cabine pourrait d'abord être utilisé pour:

- interroger des bases de données telles qu'Eurodicautom et Termium
- interroger des encyclopédies sur CD-ROM mis en réseau
- interroger un catalogue de documentation terminologique disponible dans le même bâtiment que la salle de conférence
- interroger un catalogue de documentation thématique disponible dans le même bâtiment que la salle de conférence
- transférer ou confectionner des lexiques "maison"
- et enfin pour interroger des bases de données portant sur un sujet donné.

En réalité, ces différentes facultés existent déjà comme embryon de solution à la Commission des Communautés Européennes de Bruxelles.

Dès octobre 1993, il sera possible de consulter en ligne Eurodicautom dans les cabines d'une salle équipée à titre pilote.

Plus tard, si les premiers essais sont fructueux, il serait possible (tout est déjà prêt)

- d'interroger le catalogue de documentation terminologique disponible dans le même bâtiment que la salle de conférence,
- d'interroger le catalogue de documentation thématique disponible dans le même bâtiment que la salle de conférence,
- de transférer ou de confectionner des lexiques "maison" sur ordinateur central,
- et enfin d'interroger des bases de données portant sur un sujet donné, telles qu'INFO 92, (réalisation du grand marché), TLXPRESS (journal électronique), RAPID (communiqués de presse), etc...

La mise en réseau de CD-ROM reste à étudier. Sa faisabilité est prouvée mais la nature du matériel utilisé est déterminante. Il conviendrait de disposer d'un temps de réponse adéquat.

Le présent exposé s'intitule "l'ordinateur dans la cabine de l'interprète, rêve ou réalité". J'espère vous avoir convaincus que le rêve se concrétise. Les solutions sont pratiquement à portée de la main. Mais un handicap majeur m'effraie que j'étais loin d'imaginer en entamant ces travaux, la réticence des collègues interprètes.

Au delà de l'enthousiasme spontané du début, fort sympathique au demeurant, subsiste une profonde méfiance ou ignorance à l'égard de l'informatique. Il est clair que les informaticiens ont une part de responsabilité sur ce plan, car à force de promettre monts et merveilles, ils ont fini par faire croire que grâce à l'informatique tout peut se réaliser très facilement.



Il ne sert à rien de chercher des boucs émissaires. Il est clair qu'un effort particulier d'initiation et de persévérance doit être entrepris par les intéressés, les interprètes.

Le présent exposé procède de cette volonté de convaincre la communauté internationale des interprètes que des solutions de bonne qualité existent et existeront dans un futur proche. Ce n'est pas une question d'âge ou de génération (les statistiques citées plus haut nous le prouvent) mais de mentalité à l'égard d'outils modernes qui nécessitent de la part des intéressés un investissement en argent certes, mais surtout en temps et en travail individuel.

Si je vous ai convaincus aujourd'hui, nous aurons quelque peu progressé et le rêve aura toute chance de se concrétiser. Sinon, le chemin qui mène à la réalisation de toutes ces suggestions sera long et semé d'embûches et le rêve ne deviendra pas réalité.

**Texte présenté à Brighton en août 1993**

**“L'ordinateur dans la cabine de l'interprète, rêve ou réalité ?” Actes du congrès de la FIT à Brighton (1993)**

## BIBLIOGRAPHIE

1. Deutscher Terminologie-Tag, 1992, “Geistiges Eigentum an Terminologien”, Akten des Symposiums, Köln, 11.-12. September 1992.
2. Gile D., 1987, “La terminotique en interprétation de conférence: un potentiel à exploiter”. Traduire, n° 132, 7/1987, p. 25 - 30.
3. Gile D., 1990, “Les ordinateurs portatifs: situation et perspectives”. AIIC Bulletin, XVIII/1, 4/1990, p. 15 -16.
4. Moser-Mercer, B. 1987, “Man/Machine interface in Translation and Terminology”. META, Vol. 32/2, 1987, p 156-163.
5. Moser-Mercer, B. 1991, “Terminology and documentation for conference interpreters. A survey”, Geneva, Ecole de Traduction et d’Interprétation.
6. Quicheron J.-B., 1982, “Les congrès, vecteurs de l’information scientifique, point de vue d’un interprète”, publié dans La promotion du français comme langue scientifique, ANSULF (Association nationale des scientifiques pour l’usage du français), colloque international de Bruxelles, 5 - 6 juin 1982, p.99-106.
7. Quicheron J.-B., 1984, “Mieux interpréter aux congrès techniques, un défi inaccessible? “ publié dans Lebende Sprachen, 1/1984, p. 5-7.Langenscheidt-Verlag, Crellestraße 29 -30, 1000 Berlin 62 (Schöneberg).
8. Quicheron J.-B., 1986, “L’interprète et les obstacles inhérents au multilinguisme”, publié dans la revue Multilingua, n° 5-1/1986, p. 15 - 19.
9. Quicheron J.-B., 1992, “De la réalité au rêve: Quelques réflexions sur les outils actuels et futurs des traducteurs”, publié dans Les Gens du Passage, C. Pagnouille, Département d’anglais, Université de Liège, 3 place Cockerill, B - 4000 Liège.
10. Quicheron J.-B., 1992, “A la recherche de la terminologie adéquate au sein du Service commun Interprétation-conférences de la Commission des CE”. Jamais publié, 9 pages DinA4.
11. TAMA 92, 1992, 2ème Symposium TermNet, Applications terminologiques et microordinateurs, 5-6 juin 1992, Avignon.

